

Attirer les investissements européens dans la région méditerranéenne

ANIMA, le réseau euro-méditerranéen des Agences de promotion des investissements, a été mis en place pour aider à créer un environnement propice à l'investissement

L'un des bénéfices majeurs du partenariat euro-méditerranéen est de promouvoir une coopération économique plus étroite entre les pays du Sud et du Nord de la Méditerranée, d'une part, et l'Union européenne, d'autre part. Les priorités sont le développement de l'entreprise, la compétitivité et l'innovation ainsi que l'encouragement du commerce des produits industriels

Le réseau euro-méditerranéen regroupant les agences pour la promotion des investissements, ANIMA (« âme » en latin), a été mis en place pour aider à créer un environnement propice à l'investissement par l'élimina-

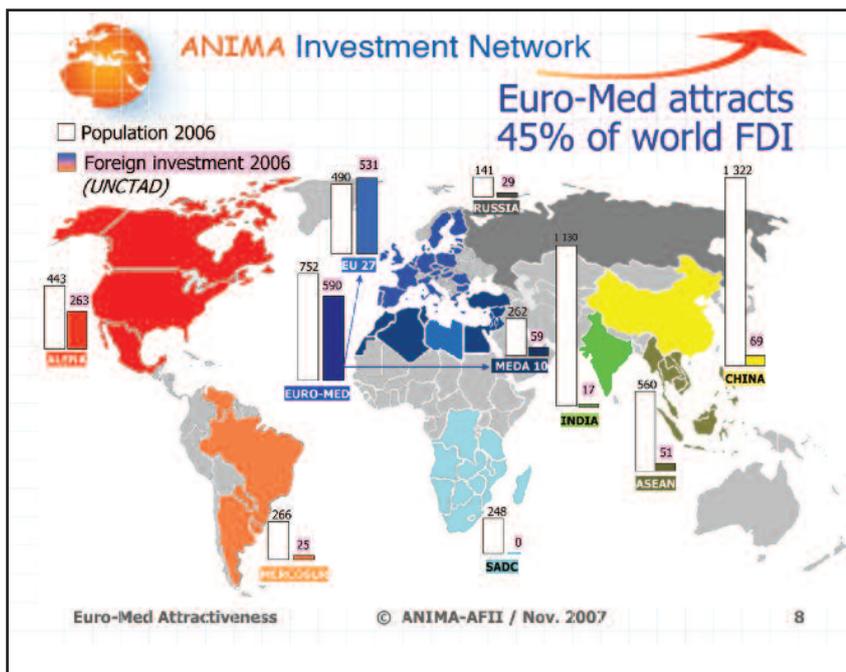
tion des obstacles, la promotion du transfert de technologies et l'accroissement de la production et des exporta-

tions. Le programme, qui s'étend de 2002 à 2007, consiste à définir toute une série de mesures servant à remplir les conditions nécessaires pour attirer le type d'investissement adéquat dans les pays concernés.

« Le projet intéresse tous les pays membres du partenariat et les pays membres de l'UE, explique Mme Wafaa Sobhi, présidente-adjointe de l'Agence égyptienne de l'investissement étranger et des zones franches (GAFI), et membre fondateur du projet ANIMA.

Le projet coïncide avec une croissance des investissements étrangers dans la région méditerranéenne. En l'espace de quatre ans seulement, les investissements directs étrangers sont passés de 8 milliards d'euros à près de 50 milliards d'euros.





Nous savons tous que la partie Sud de la Méditerranée est une zone qui attire les investissements en provenance de l'Europe du Nord », précise-t-elle.

Les activités du projet ANIMA ont favorisé la mise en œuvre d'un nouveau cadre législatif dans les pays de la région

ANIMA a permis l'établissement de tout un réseau d'échange de contacts et d'informations entre les pays membres du partenariat euro-méditerranéen. « C'est une excellente initiative dans la mesure où elle permet aux décideurs et responsables de la promotion de l'investissement de se rencontrer et de mieux se connaître », soutient Mme Sobhi. ANIMA a ainsi jeté les bases d'un nouveau mode d'action en mettant l'accent sur des priorités-clés telles que le développement de l'entreprise, l'échange d'expériences, de technologies et de savoir-faire, la concurrence et l'innovation.

Selon Mme Sobhi, les différents programmes d'ANIMA ont permis de faire connaître les règlements en vigueur dans

la région et d'autres informations précieuses indispensables à la dynamique du réseau. Bien que le projet ANIMA soit pratiquement venu à terme, ses membres continuent d'échanger entre eux informations et expériences.

Le projet coïncide avec une croissance des investissements étrangers dans la région méditerranéenne. Une étude récente effectuée par l'Observatoire méditerranéen pour la promotion de l'investissement, un organisme basé à Marseille, en France, a relevé une multiplication par six de la valeur des nouveaux projets d'investissement étrangers directs dans ces pays en l'espace de quatre ans, passant de 8 milliards d'euros en 2003 à près de 50 milliards d'euros en 2006.

L'Égypte compte plus de 70 millions d'habitants, le Maroc plus de 30 millions, et les investisseurs sont conscients de l'intérêt de développer des entreprises rentables à la porte de l'Europe

La croissance que connaît cette région voisine de l'Europe, s'étendant, à l'ouest, du Maroc à l'Algérie et à la Tunisie et, à l'est, de l'Égypte, jusqu'à Israël, la Jordanie, le Liban, la Cisjordanie, la bande de Gaza et la Syrie, est une preuve tangible qu'elle est devenue particulièrement intéressante pour les investisseurs étrangers. Ces derniers sont attirés par les initiatives prises par ces pays pour réformer et privatiser leurs structures économiques, attirer le capital international

vers les secteurs financiers en s'ouvrant à la concurrence internationale. Le marché de ces pays est vaste, avec plus de 70 millions d'habitants en Égypte et environ 30 millions au Maroc. Les investisseurs sont ainsi conscients de l'intérêt de développer des entreprises rentables à la porte de l'Europe.

« Atout majeur pour la région dans son ensemble, nous travaillons ainsi avec le premier partenaire en matière de commerce et d'investissement pour les pays méditerranéens », affirme Mme Sobhi, qui souligne l'importance du partenariat Euro-Med.

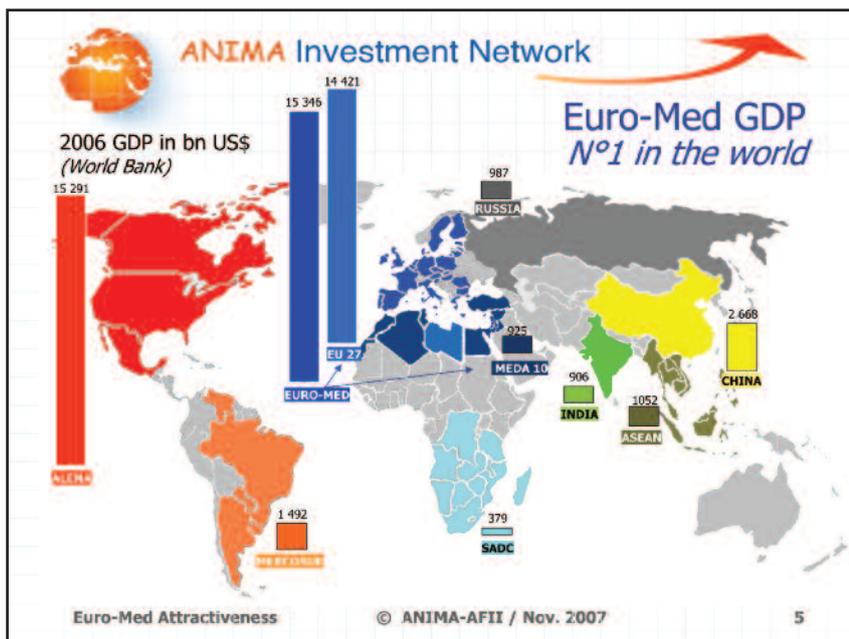
L'un des apports majeurs d'ANIMA en Égypte est d'avoir aidé ce pays à réformer son système administratif en le modernisant, et en le rendant plus efficace, de manière à l'adapter à la mondialisation. L'idée

L'idée était de transformer un système inefficace marqué par une bureaucratie si lourde qu'une simple procédure requise par l'investisseur pouvait parfois nécessiter plus de 340 formalités...

était de transformer un système inefficace marqué par une bureaucratie si lourde qu'une simple procédure requise par l'investisseur pouvait parfois nécessiter plus de 340 formalités, sans parler des obstacles posés par les centaines de règlements à suivre pour obtenir les autorisations et brevets nécessaires. Autant de contraintes qui constituaient une entrave aux investisseurs qui comptaient se rendre au Caire ainsi qu'aux pays aspirant à une croissance économique et un développement durable.

ANIMA fournit des occasions d'avoir un rôle d'intermédiaire : il revêt une valeur particulière dans le secteur égyptien du textile, qui emploie un tiers des travailleurs égyptiens

Le remède aux problèmes bureaucratiques est désormais bien connu : le concept du « guichet unique » devait introduire un changement radical au système préalable et à la lourdeur administrative en mettant en place un mécanisme efficace et soucieux de la clientèle. Le chef du secteur de l'Investis-



« La coopération apportée par ANIMA a été gagnante et bénéfique pour l'Égypte. »

sement au sein de GAFI, Hassan Fahmy Mohammad, l'exprime par ces propos : « Nous avons réduit à son minimum le délai nécessaire pour effectuer les formalités administratives. Au lieu de 50 à 70 jours il faut maintenant un maximum de trois jours pour que l'investisseur puisse entamer son commerce. »

Hassan Fahmy Mohammad présente, non sans fierté, les objectifs de cette nouvelle culture administrative, introduite en 2005. Il explique ainsi comment la rapidité combinée à l'efficacité se sont substituées aux contraintes, comment les procédures les plus longues ont été réduites à une seule et unique formalité. Les services additionnels et les encouragements aux hommes d'affaires se sont éga-

lement avérés bénéfiques.

Dr Alaa Ezz, Président-directeur général du Enviro Egypt Group, a soutenu le projet ANIMA : « ANIMA a contribué à assuré les informations et renseignements nécessaires concernant les opportunités d'investissement dans la région méditerranéenne qui s'est avérée d'une grande importance au secteur des affaires. ANIMA a également œuvré à établir des ponts entre les entrepreneurs et les investisseurs de la Méditerranée. Le projet profite en outre largement au secteur égyptien du textile, qui emploie près du tiers de la main-d'œuvre du pays. Ce secteur a besoin d'être modernisé pour attirer les investisseurs d'outre-mer et doit adapter ses techniques de gestion aux besoins actuels de manière à accéder aux marchés externes dont l'industrie égyptienne a besoin », souligne-t-il.

« Cette approche entraîne de véritables bénéfices profitant au monde des affaires en Égypte, ajoute Dr Ezz. Les investisseurs étrangers ont énormément



Wafaa Sobhi,
Vice-Président de GAFI,
l'Agence de l'investissement
étranger et des zones franches
et l'un des membres fondateurs
d'ANIMA



Hassan Fahmy Mohammad,
Responsable de Investment
Service Sector à la GAFI, l'A-
gence de l'investissement
étranger et des zones franches

à gagner en travaillant avec des acteurs qui connaissent le marché local. Les hommes d'affaires étrangers apportent à leur tour la technologie, les ressources humaines, la formation et le contrôle qualité, autant de facteurs nécessaires pour faire face à la concurrence sur les marchés internationaux. La coopération apportée par ANIMA a été gagnante et bénéfique pour l'Égypte. Nous sommes désormais bien placés pour continuer sur la voie de la réussite », dit-il. ■



Nom: ANIMA (Réseau euro-méditerranéen des Agences de promotion des investissements) **Budget:** 3,95 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2007. Il se poursuit actuellement par ANIMA Investment Network.

Pays méditerranéens partenaires participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie

L'objectif général est d'augmenter les investissements directs étrangers dans la région méditerranéenne, à partir de l'Union européenne, d'autres partenaires méditerranéens ou pays tiers, par une coopération renforcée entre les agences européennes et méditerranéennes de promotion de l'investissement. En tant que projet régional financé par l'UE, ANIMA a vu son terme arriver en mai 2007. Le projet se poursuit néanmoins avec ANIMA Investment Network, créé fin 2006.

Site Web: www.animamaweb.org



L'EuroMed Info Centre, projet régional d'information et de communication sur le partenariat euro-méditerranéen, est financé par l'UE. Il a pour objectif de rendre plus visible le programme régional MEDA ainsi que le partenariat de l'UE avec la Méditerranée.

Contact: EuroMed Info Centre
Rue d'Egmont 15 1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 513 7125 Fax : +32 2 230 2513
www.euromedinfo.eu